TABLE jeunesse Kamouraska

10 mai 2013

La Table jeunesse du Kamouraska donne son :

Avis sur la proposition d'aires protégées

En tant que représentante des jeunes du Kamouraska, la Table jeunesse du Kamouraska appuie totalement le projet de création d'aires protégées. Les membres de la Table jeunesse demandent la protection de l'ensemble des 7 territoires d'intérêts. Il est grand temps de passer à l'action, considérant que le Bas-St-Laurent soit nettement en retard en matière de conservation de la biodiversité par rapport à la moyenne québécoise. Nous suggérons également d'axer sur la diversité particulière du paysage de notre région. Nous espérons un environnement équilibré qui respecte les écosystèmes, les occupations et la culture. Ce débat s'insère également au niveau mondial où l'on se préoccupe de plus en plus sur la santé des écosystèmes, dont nous faisons toutes et tous partis. Ce débat concerne également les générations futures qui espèrent vivre dans un environnement sain. Malgré le retard, nous pouvons encore faire une différence et conserver la biodiversité et la géodiversité de notre territoire. La superficie de vielles forêts au Bas-St-Laurent est petite et nous voudrions que nos enfants puissent grandir avec la présence de vieilles forêts sur le territoire.

Nous demandons l'implantation directe et non l'implantation progressive des aires protégées qui résulte en une coupe forestière importante dans les territoires d'intérêt avant leur protection.

La Table jeunesse du Kamouraska demande aussi à la CRÉBSL qu'elle fasse des représentations auprès du gouvernement du Québec afin que les 7 territoires d'intérêt puissent être rapidement soustraits de l'exploration gazière et pétrolière. Elle demande alors de soustraire complètement les territoires visés à toute activité industrielle et des droits qui y sont associés jusqu'à l'obtention d'un statut officiel de protection.

Elle demande également que des efforts soient déployés régionalement pour porter le niveau de protection à 12% du territoire terrestre du Bas-Saint-Laurent d'ici 2015.